

Affichée le 21 octobre 2022

Département de Seine-et-Marne - Arrondissement de Torcy

**Conseil de Communauté de communes**

**Extrait du registre des délibérations**

**Séance du 18 octobre 2022**

Conseillers en exercice : 38  
Conseillers titulaires présents : 30  
Pouvoirs : 8  
Votants : 38

Date de convocation : 10 octobre 2022

Date d'affichage : 11 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-huit octobre à vingt heures, le Conseil de la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts, en application des articles L. 5211-1 et L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle Horizon d'Ozoir-la-Ferrière, sous la Présidence de Monsieur Jean-François Oneto, Président.

Monsieur le Président passe la parole à Madame Delphine Deren, directrice générale de la communauté de communes qui procède à l'appel et constate que le quorum est atteint.

**Etaient présents :**

Monsieur ONETO Jean-François, Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur PAPIN Michel, Madame FONTBONNE Anne-Laure, Monsieur DEBACKER Jean-Claude, Madame FLECK Christine, Monsieur MONGIN Claude, Monsieur SCHMIT Benoît, Madame BARNET Suzanne, Madame MELEARD Josyane, Monsieur GHOZLAND Cyril, Madame BOURLON Chantal, Monsieur SALMON Patrick, Madame MORELLI Marie-Laure, Monsieur VORDONIS Patrick, Monsieur MONTAUSIER Sylvain, Monsieur WITTMAYER Bruno, Madame PALOMARES Aline, Madame COURTYTERA Véronique, Monsieur GREEN Alain, Monsieur BAKKER Hubert, Madame LONY Eva, Monsieur KHALOUA Madani, Madame SPRUTTA-BOURGES Nathalie, Madame LENOIR Isabelle, Monsieur BENOIT Dominique, Madame CAPIROSSI Pascale, Madame CHABANON-DEGUELLE Sophie, Madame ROUEN Dominique, Monsieur Louis-Jean DOARE

**Avaient donné pouvoir :**

Monsieur GARCIA ROBIN Jean-Paul à Monsieur MONGIN Claude  
Madame GAIR Laurence à Madame COURTYTERA Véronique  
Madame CADART Anne-Marie à Madame BOURLON Chantal  
Monsieur MARCOUX Frédéric à Madame BARNET Suzanne  
Monsieur BARIANT Jean-Pierre à Monsieur BENOIT Dominique  
Madame NOTTOLA Virginie à Monsieur MONTAUSIER Sylvain  
Monsieur GIOVANNONI Patrick à Madame SPRUTTA-BOURGES Nathalie  
Madame BADOZ-GRIFFOND Yvonne à Madame LENOIR Isabelle

Le Conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres, a désigné, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Christine Fleck, secrétaire de séance.

Affichée le **21 octobre 2022**

**Département de Seine-et-Marne - Arrondissement de Torcy**

**DELIBERATION N°041/2022**

**OBJET : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - DÉSIGNATION D'UN MEMBRE SUPPLÉANT**

**Le Conseil communautaire,**

**Entendu** l'exposé de Monsieur Jean-François Oneto, Président, relatif à la désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) suite à la démission d'un membre suppléant ;

**Vu** le code de la commande publique ;

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1414-2 et L. 1411-5 ;

**Vu** l'arrêté préfectoral DRCL-BCCL-2009 n°179 du 24 novembre 2009 portant création de la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts entre les communes de Férolles-Attilly, Gretz-Armainvilliers, Lésigny et Ozoir-la-Ferrière ;

**Vu** l'arrêté préfectoral DRCL-BCCCL-2012 n°128 en date du 31 octobre 2012 portant extension du périmètre de la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts à la commune de Tournan-en-Brie ;

**Vu** l'arrêté préfectoral 2018/DRCL/BLI/37 en date du 20 avril 2018 portant modification des statuts de la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts ;

**Vu** la délibération n°022/2020 du Conseil communautaire en date du 16 juillet 2020 portant désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres suite au renouvellement général de l'organe délibérant ;

**Vu** le courrier de Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne en date du 15 septembre 2022 acceptant la démission de Monsieur Guy Desamaison ;

**Considérant** que suite à la démission de Monsieur Guy Desamaison, membre suppléant de cette commission, il convient de procéder à une nouvelle désignation d'un membre pour le remplacer, le nombre de suppléants devant être identique au nombre des titulaires ;

**Considérant** que la commune de Lésigny a proposé la candidature de Monsieur Benoit Schmit ;

**Considérant** l'avis favorable à l'unanimité du Bureau communautaire en date du 27 septembre 2022 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, et à l'unanimité,

- Approuve les membres titulaires et suppléants de la CAO comme suit :

Titulaires	Suppléants
Jean-Paul Garcia Robin	Nathalie Sprutta-Bourges
Laurent Gautier	Eva Lony
Anne-Laure Fontbonne	Franck Tondeur
Michel Papin	Benoit Schmit
Josyane Méléard	Suzanne Barnet

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Ozoir-la-Ferrière, le 18 octobre 2022

Le Président,  
Jean-François Oneto



La secrétaire de séance,  
Christine Fleck



*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, situé 43 rue du Général de Gaulle à 77000 Melun ou via la plateforme [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.*